



«Aucune leçon à recevoir sur la laïcité»

La ministre de l'Éducation nationale, **Élisabeth Borne**, répond à **Gérald Darmanin** et **Bruno Retailleau**, ses collègues de la Justice et de l'Intérieur, après la polémique sur le voile dans le sport.

Propos recueillis par **Frédéric Gouaillard** et **Pauline Théveniaud**

UNE SEMAINE après l'offensive de ses collègues de l'aile droite, Bruno Retailleau et Gérald Darmanin, la ministre de l'Éducation et n° 2 du gouvernement, Élisabeth Borne, rend les coups.

Faites-vous preuve de « naïveté » sur le voile dans le sport ? C'est ce dont vous a accusé Gérald Darmanin, mardi.

ÉLISABETH BORNE. Je n'ai aucune leçon à recevoir de personne sur les sujets liés à la laïcité. La question de l'islamisme politique, de la radicalisation, j'ai eu à l'affronter quand j'étais préfète ou PDG de la RATP, à un moment où grand nombre de mes collègues n'étaient pas aux responsabilités. Oui, on doit évidemment être très vigilant sur l'entrisme dans le sport. Mais il faut être attentif aux témoignages de femmes qui n'ont jamais porté le voile et qui nous disent : « Je le porte parce que mon père, mon frère, mon fils, m'oblige à le faire. »

Vous dites à certains : « Vous n'avez pas compris, on risque de priver des jeunes filles de la possibilité de s'émanciper par le sport ? »

Je dis qu'il faut interdire le port de signes religieux dans les compétitions sportives. Mais il faut que l'on prenne ce problème dans sa globalité. Au-delà des interdictions, il est donc important que l'on agisse pour lutter contre la progression de l'entrisme dans la société et pour mieux protéger les femmes et les musulmans modérés. C'est un sujet grave, qui mérite autre chose que des réponses toutes faites et des slogans.

François Bayrou a arbitré en faveur de la ligne ferme portée par Gérald Darmanin, Bruno Retailleau, et Aurore Bergé.

Vous avez été désavouée ?

Non. Il n'y a eu aucun débat sur la ligne, qui était partagée par tous les ministres présents. On était d'accord sur le fond ! Évitions de faire artificiellement apparaître des désaccords qui n'existent pas.

Vous reprenez à votre compte l'adage chevènementiste « Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne » ?

(Rire.) Chacun peut avoir des lignes rouges. Seulement, il est paradoxal d'en formuler sur des sujets qui ne font pas débat au sein du gouvernement.

Vous pourriez agiter la menace de la démission, comme Bruno Retailleau ou Gérald Darmanin ?

Peut-être que je m'applique-rais, si cela devait se produire, la phrase de Jean-Pierre Chevènement... Mais vu le contexte actuel, il ne faut parler de démission qu'avec gravité et mesure.

Le parquet algérien a requis dix ans de prison ferme à l'encontre de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal. Est-ce le signe que la stratégie du bras de fer avec Alger de Bruno Retailleau est un échec ?

Je n'ai pas envie de distribuer les bons et les mauvais points. Qu'Alger refuse de reprendre ses ressortissants est contraire à toutes les règles internationales. On ne peut évidemment pas laisser passer cela. Il y a un rapport de force à mener avec l'Algérie. Mais pour bien connaître ce dossier, je pense important qu'il puisse y avoir des échanges en tête-à-tête, les yeux dans les yeux, avec le gouvernement algérien. Je crois beaucoup à ce qui peut être fait hors caméra.

C'est la bataille pour la présidence de LR qui pollue la vie gouvernementale ?

Il ne faut pas confondre le bruit médiatique et l'action que l'on mène pour faire avancer le pays. C'est ce que les Français attendent de

nous, et c'est ce à quoi je m'attelle. Je m'attache aussi à incarner, à porter la voix de ce bloc central qui refuse des réponses simplistes.

Quand François Bayrou dit non aux 62 ans, vous vous dites : il a raison de mettre fin à l'hypocrisie ou il a fait la boulette qui risque de faire tomber le gouvernement ?

Le Premier ministre dit que l'abrogation n'est pas une solution au moment où le déficit se creuse. Et il laisse le champ aux partenaires sociaux de travailler sur toute piste d'amélioration de la réforme.

À propos de la dépublication du livre « la Belle et la Bête » qu'il avait illustré, le dessinateur Jul évoque la « plus grosse affaire de censure jamais survenue dans l'édition ». Selon lui, « la peau mate » de la jeune fille a posé problème. C'est le cas ?

Ses propos sont diffamatoires. Ce livre a vocation à être lu par des élèves de 10 ans, en vacances, sans accompagnement pédagogique. Cela nous oblige à être vigilant. Quand Jul raconte, à travers ses dessins, l'histoire d'un père algérien, alcoolique, qui fait du trafic de contrefaçons et qui est arrêté par la police, je pense que cela peut créer des incompréhensions, choquer, voire blesser une partie de nos concitoyens. On peut apprécier l'ironie et le second degré de Jul, mais ça n'est pas adapté à un projet pédagogique pour des enfants de CM2.

Mais avez-vous signé la préface de ce livre ?

Je n'ai ni lu ni signé cette préface qui a été préparée avant que nous ne recevions toutes les illustrations.

Vous avez échangé avec Alain Esquerre, le porte-parole du collectif des victimes de Bétharram. Sommes-nous face au #MeToo de l'école privée ?

On peut dire que l'on vit une forme de #MeToo scolaire, oui. La parole se libère, mais il faut aller chercher cette parole. Elle ne vient pas spontanément. C'est pourquoi, dans le plan de lutte contre les violences à l'école, j'ai demandé que l'on ait des questionnaires systématiques pour les élèves qui peuvent être dans des situations de vulnérabilité, notamment à l'internat ou lors d'un voyage scolaire.

Pensez-vous que l'enseignement catholique va se plier à ces exigences ?

J'ai été surprise d'entendre le secrétaire général de l'enseignement catholique dire que toutes les remontées d'informations sur les faits de violences étaient faites entre les établissements privés et les équipes académiques. Ce n'est pas le cas. C'est pourquoi je souhaite déployer l'application Faits établissement dans les établissements privés. Je les invite à utiliser cet outil dès maintenant. Et, en tout état de cause, il sera rendu obligatoire par décret.

La France manque d'enseignants. Confirmez-vous que vous allez abaisser le niveau d'accès aux concours à bac + 3 pour rendre le métier plus attractif ?

Je ferai prochainement des annonces, car je souhaite que le recrutement des professeurs puisse se faire dès les concours de 2026 à partir du niveau bac + 3. Ils seront formés pendant deux ans jusqu'à l'obtention du master 2. Toutes les formations doivent donc être prêtes à la prochaine rentrée.



On vit une forme de #MeToo scolaire. La parole se libère, mais il faut aller chercher cette parole



Paris (VI^e), rue de Grenelle, ce vendredi.
« Il faut interdire le port de signes religieux dans les compétitions sportives », affirme Elisabeth Borne, mais selon elle, le sujet « mérite autre chose que des réponses toutes faites et des slogans ».

UPOUTE/CORBIS

